



# Créer de nouvelles crèches non lucratives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Un outil inédit pour investir dans la petite enfance  
et lutter contre les inégalités de destin

## Les constats

“ Les besoins en modes d'accueil de la petite enfance ne sont pas couverts, particulièrement en QPV. Les enfants les plus pauvres ont moins accès à l'offre existante alors qu'ils en ont le plus besoin. ”



## Une asymétrie de l'offre...



En 2020, **plus de 40% des besoins théoriques** en modes d'accueil formels de la petite enfance **ne sont pas couverts en France**, soit 200 000 places manquantes.



La capacité d'accueil en crèches ne permet de couvrir **que 20% des besoins théoriques** en mode d'accueil formels de la petite enfance.



**Un tiers des territoires identifiés comme quartier prioritaire de la ville** ne dispose d'aucun établissement d'accueil des jeunes enfants.



Les enfants des ménages les plus modestes accèdent **4 fois moins** aux crèches que les enfants des ménages les plus aisés.

## ... aux conséquences alarmantes



Les enfants nés dans un territoire vulnérable connaissent proportionnellement plus de retard dans leur développement complet (cognitif, social et affectif). **Les enfants les plus défavorisés maîtrisent par exemple 2 fois moins de mots à l'entrée en maternelle.**



**40% des demandeurs d'emploi sont confrontés à un problème de garde.** L'absence d'offre pour l'éveil dans les territoires vulnérables constitue également un frein au développement économique.

“ Une troisième voie entre gestion municipale et gestion privée lucrative et un modèle clé en main pour les collectivités locales en levant le frein à l’investissement. ”



### Notre outil

Yci Enfance est une société à mission créée en 2024 par un consortium de partenaires publics, privés et associatifs partageant la même ambition de développement de l'accueil de la petite enfance dans les QPV. Elle propose de nouvelles solutions opérationnelles associant capacités de financement et ingénierie de projet.



Un projet annoncé par la Première ministre au Comité Interministériel des Villes du 27 octobre 2023



### Notre ambition

Créer dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville plusieurs milliers de places d'accueil de la petite enfance avec une tarification accessible à tous et un reste à charge le plus attractif possible pour les collectivités.



### Notre objectif

Ouvrir 100 nouvelles crèches en QPV, agréées par les CAF au titre de la PSU et gérées par des opérateurs à but non lucratif.



### Raison d'être de Yci Enfance

“ Lutter contre les inégalités de destin à la racine en développant une offre de construction, de financement et de gestion d'établissements d'accueil du jeune enfant, de crèches ou d'établissements dédiés à la petite enfance agréés par la branche famille de la sécurité sociale au titre de la prestation de service unique garantissant l'accessibilité à tous, et en particulier aux enfants des familles les plus modestes sur les territoires les plus vulnérables (essentiellement les quartiers prioritaires de la politique de la ville). ”

## Comment ça marche ?



### IDENTIFIER

Identification des **territoires prioritaires au regard des taux de pauvreté et de couverture en modes d'accueil** et **recherche d'un foncier** (collectivité, bailleur social, Foncière Logement etc.)



### DÉVELOPPER

**Portage de l'investissement par Yci Enfance** qui assure l'ingénierie et la **maîtrise d'ouvrage des projets (construction ou aménagement de locaux** avec le soutien des CAF sur l'investissement...).

Le modèle privilégie la construction ou l'aménagement sur un terrain/local de préférence public de manière à rétrocéder la crèche à la collectivité au bout de 30 ans.



### ANIMER

**Gestion de la crèche par une association à but non lucratif** avec **un reste à charge limité** pour les collectivités **par l'optimisation des financements possibles en QPV** et non par des économies sur la qualité de l'accueil des enfants. La collectivité attribue les places et verse les subventions de fonctionnement.



Les associations gestionnaires de crèches du consortium sont :

- la Mutualité Française,
- Léo Lagrange,
- les Apprentis d'Auteuil,
- Crescendo,
- Synergie Family.

**D'autres gestionnaires peuvent rejoindre le consortium.**

**Yci**  
Enfance

**Cécilie CRISTIA LEROY**  
Directrice Générale



[cecilie@yci-enfance.fr](mailto:cecilie@yci-enfance.fr)

Porté par l'ANRU et Meridiam



**Meridiam**  
for people and the planet

Avec le soutien des CAF et de la Banque des territoires



**BANQUE des TERRITOIRES**



Les gestionnaires



**CRESCENDO**  
GroupesOS



**leo lagrange**

**Synergie family**